

Les départements en 1ere ligne

11 mai 2020

Dans cette tribune publiée le 11 mai 2020, sur le site de l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) Michaël Quernez, Premier vice-Président du Conseil départemental du Finistère, Maire de Quimperlé, Président de la Commission Emploi et Inclusion sociale et Vice-Président de l'AFCCRE plaide pour que l'Europe, mais aussi et surtout le gouvernement permettent un usage élargi du FSE+ pour répondre efficacement aux problématiques de santé publique.

"Nous faisons face à une crise sanitaire. Elle est aussi sociale.

Dans ce contexte le Conseil Départemental du Finistère, qui s'est vu déléguer la gestion du Fonds Social Européen (FSE) sur son territoire, s'est attaché à répondre à l'urgence sociale, sécuriser ses partenaires de l'insertion qui utilisent ce financement.

Suite à l'annonce du confinement, nous avons ainsi allongé la durée de l'appel à projets pour les porteurs, adopté une procédure de recevabilité plus souple, augmenté les avances de 30 à 50% et lancé un questionnaire sur la poursuite de leur activité en lien avec le Ministère du travail.

Il ressort de cette dernière que la très grande majorité des structures se montrent inquiètes.

L'accélération du traitement des dossiers FSE sera donc dans ce contexte particulier une priorité.

La crise COVID 19 touche l'ensemble de l'Europe et il me semble en effet indispensable et justifié que l'Union européenne acte d'un assouplissement de la gestion du FSE.

Il s'agirait de permettre aux organismes intermédiaires de prendre toutes leurs responsabilités et d'adapter les règles de gestion et de contrôle, de déclencher les paiements plus rapidement pour redonner de la trésorerie aux porteurs et ne pas les sur mobiliser sur la gestion administrative.

Il s'agit aujourd'hui de faire confiance aux partenaires de l'Europe que sont les Départements qui ont prouvé leur capacité à bien gérer les fonds de cohésion.

Dans le cadre de la consultation sur la mise en œuvre du FSE +, le Département du Finistère et l'AFCCRE ont porté des propositions sur l'élargissement des opérations à prendre en compte dans la future programmation.

Dans le Finistère, 600 foyers supplémentaires ont sollicité le RSA durant la période de confinement.

La précarité s'est accentuée sur cette période. Dans ce contexte, les besoins en accompagnement social sont redoublés.

Les actions de remobilisation sociale, les ateliers d'insertion sociale devront encore trouver leur place dans le FSE +. Les actions de coordination autour de l'aide alimentaire pourraient aussi être intégrées dans la réflexion sur cette programmation.

La crise traversée est aussi une crise sanitaire. Elle révèle les inégalités dans l'accès aux soins d'une part et des besoins d'accompagnement des plus précaires sur les questions de santé, d'autre part.

Dans le contexte de crise COVID 19, les acteurs intervenant autour de la santé des plus précaires (SDF, réfugiés, familles n'ayant pas ouvert leurs droits...) ont joué un rôle prépondérant en termes de prévention des non-malades et d'accompagnement des malades. Ces acteurs combinant accompagnement très social et santé sont soutenus par le Département mais ces actions ne peuvent

être déployées de manière plus large faute de financements suffisants. L'intervention du FSE serait nécessaire."

Aussi, je plaide à nouveau et avec force pour que l'Europe, mais aussi et surtout notre Gouvernement permettent un usage élargi du FSE+ pour répondre efficacement aux problématiques de santé publique que cette crise sanitaire n'a fait qu'amplifier et révéler au grand jour."

<http://www.afccre.org/fr/actualites/des-%C3%A9lues-engag%C3%A9es-1#.XrqmtkQzaM8>